

Mercredi 13 décembre – conférence avec Salah Hammouri – avocat franco-palestinien

Nous sommes dans la deuxième « Nakba » après celle de 1948. 19000 tués, plus de 6000 sous les décombres, des centaines de milliers de blessés, des bâtiments détruits, des hôpitaux hors fonctionnement. Depuis 1948, tout a été fait contre l'ensemble des Palestiniens.

En Cisjordanie il y a eu, par le passé, 7 voire 10 tués, mais aujourd'hui ce sont 250 tués, des milliers d'arrestations, l'annexion de la terre par les colons.

Nous assistons à un véritable génocide qui change la face de cette région du monde, fondée sur la théorie sioniste, « *une terre sans peuple pour un peuple sans terre* ». Ce plan a été repris par les USA. Aujourd'hui, on assiste au déplacement forcé des Palestiniens vers le Sud, à des expulsions vers le désert du Sinaï. Le gouvernement des USA applique un plan qui n'est pas nouveau et qui dure depuis 1948, plan qui s'est intensifié depuis le printemps arabe. Après 68 jours de guerre, les Palestiniens subissent la deuxième Nakba. Depuis 75 ans, nous luttons pour le droit au retour des réfugiés. Depuis 1948, il y a eu des arrestations, des prisonniers politiques de 5200 prisonniers on est passé à plus de 8000.

Il y a 3 catégories de prisonniers selon qu'ils habitent en Cisjordanie, à Gaza, à Jérusalem. Certains qui travaillent à Jérusalem sont arrêtés tous les jours. Dans la bande Gaza, ce sont des arrestations quotidiennes et aucune organisation n'a le droit de connaître le sort des prisonniers. Il y a eu 120 femmes arrêtées, 1500 prisonniers, 2200 détenus et aucune information sur leur situation, leur destin est inconnu. Certains sont morts sous la torture physique. Il y a 7800 prisonniers en Cisjordanie, il y a eu 150 prisonnières, certaines ont été libérées, il en reste 40. 120 enfants de 12,13,14 ans sont prisonniers. 45 journalistes, 14 députés, 800 prisonniers sont en prise avec différentes maladies.

Personnellement, j'ai connu la prison assez tôt, à 16 ans, en 2001, 10 ans dans les prisons israéliennes.

La prison est un moyen utilisé par l'occupant pour détruire la vie des Palestiniens. 850 000 Palestiniens sont passés dans les prisons israéliennes, c'est 35 à 37% de la population, pas une maison qui n'a pas été touchée par ce fléau.

Il n'y a pas de différence de traitement entre les prisonniers adultes et enfants.

Au centre d'interrogatoire de Jérusalem, nous sommes attachés mains derrière le dos, pieds attachés et menottés au pied de la chaise, les interrogatoires durent 24 heures, dans une pièce de 2 à 3 M2, murs gris, 1 trou pour les toilettes, 2 couvertures à terre. On reste enfermés 2 mois sans une seule visite et les enfants subissent exactement la même chose, souvent ils passent plus de la moitié de leur vie en prison. La majorité des droits est confisquée, il est souvent impossible de faire des études. On peut rester des mois et des années sans une visite de la famille. Toutes les prisons sont derrière la ligne verte, derrière le mur, il faut passer le Cheik point pour s'y rendre. La famille proche doit passer par la croix rouge pour le droit de visite qui ne peut se faire qu'après 3 mois d'interrogatoire sans aucune vérification. Un enfant peut rester 6 mois sans visite. Toute

demande d'amélioration est refusée, les enfants doivent se débrouiller. A 13 ans l'isolement total c'est terrible, l'interrogatoire est une torture physique et morale qui favorise les maladies psychologiques, sans donner de soin. L'enfermement de 24 h, 1 seule heure de sortie, aucun contact avec l'extérieur, sans eau, sans électricité, c'est une torture. Les femmes subissent le même sort, souvent les femmes enceintes font des fausses couches. Si elle accouchent, c'est dans une prison spéciale, pieds et mains menottés, pour des raisons de sécurité. Elles gardent leur bébé pendant 2 ans et ensuite l'enfant est donné à la famille... qui peut être également en prison.

La détention administrative est une subsistance du mandat britannique d'avant 1948 et qui s'applique aux Palestiniens. C'est l'armée qui pratique cette détention administrative et n'importe quel Palestinien peut être arrêté durant 6 mois, le dossier est de sécurité secrète, aucun avocat n'y a accès. On ne peut pas connaître le motif de l'arrestation. C'est une détention sans preuve et sans jugement. Ceci est utilisé pour la destruction massive des Palestiniens. Cette détention se déroule à des moments précis, lorsqu'on est près du mariage, par exemple un Palestinien arrêté 5 jours avant son mariage, ou lors de la mort d'un membre de la famille... On peut être plus de 13 ou 14 ans en détention administrative puis libéré, puis replacé en détention. Un Palestinien a été en détention administrative 8 ans de suite sans aucune raison. Ceci est justifié par le système de justice israélien. C'est une véritable torture. On est contraint de vivre dans l'espoir d'être libéré sans jamais savoir combien de temps va durer la détention.

Nous utilisons la grève de la faim pour protester contre cette détention administrative.

Il y a plus de 500 dossiers de prisonniers malades plus ou moins gravement. La vraie maladie dans la prison c'est qu'on voit la fin de la vie, de plus la négligence médicale est systématisée par l'administration. Le développement de la souffrance, de la maladie c'est cela la justice israélienne. Les détenus dans le Néguev sont répartis dans 3 centres différents dont un en plein désert ! Pour 1800 prisonniers, il y a 1 dentiste, 1 médecin, 1 seul hôpital pour une prison avec 60 places pour l'ensemble des prisonniers. 20 places sont déjà occupées en permanence par des malades, il reste environ 40 places et donc on attend parfois 1, 2, 3, 4 ans avant de pouvoir se faire opérer de maladies graves comme le cancer. Par exemple, il y a eu 29 détenus cancéreux, sans soin et beaucoup sont morts. Un exemple, un prisonnier, 23 ans de prison, était cancéreux, il a été relâché et soigné à l'extérieur... une fois guéri remis en prison ! De plus, si tu meurs le corps n'est pas restitué à la famille jusqu'à la fin de la détention, mis au frigo ou dans des cimetières où les tombes sont numérotées.

Le seul but de l'emprisonnement c'est la destruction des Palestiniens ! Mais il est hors de question que les Israéliens nous détruisent en nous emprisonnant.

Nous faisons tout pour garder le moral, pour être plus fort . Nous résistons pour contrôler le temps et essayer de nous rendre utile durant le temps de l'emprisonnement. Nous ne sommes pas avec des droits communs. Nous organisons la vie, nous nous appuyons sur les générations précédentes. Nous formons des congrès avec des élus pour organiser la vie durant les prochains mois. Nous construisons des comités de sécurité et nous organisons la vie administrative, la vie quotidienne (déjeuner collectif préparé par un ou

deux, rangement de la cellule, comptage plusieurs fois par jour), culturelle (on apprend de tout, histoire, économie...) en essayant de garder des contacts avec l'extérieur, avec les autres prisons. Nous enrichissons notre conviction et notre engagement et renforçons la résistance. Quand j'ai été arrêté à 16 ans il y avait surtout de l'émotion, mais ensuite il y a eu la conviction politique, l'engagement, l'approfondissement politique et de nos savoirs, nous avons droit à 2 livres par mois, la lecture c'est important. On essaie également de se faire déplacer dans les prisons. Nous faisons tout pour rendre l'emprisonnement utile à cette résistance.

Il y a plusieurs façons de lutter contre l'administration : **la grève de la faim, c'est stratégique**, on défend notre dignité. On organise en protégeant les plus âgés et les enfants, on se base sur une liste et on essaie de communiquer avec l'extérieur. On choisit la période, c'est une solidarité qui s'organise entre êtres humains qui défendent leur conviction politique avec le ventre vide et ceux d'en face qui ne souhaitent que notre mort !

J'ai participé à 2 grèves de la faim, c'est une volonté mais ce sont des moments très durs. C'est un moyen de mener un combat dans la prison. En 2011 et 2022, des crimes ont été commis sur l'ensemble des prisonniers pendant leur grève de la faim. Au bout d'un certain nombre de jours de grève, la première semaine étant la plus dure : amaigrissement, au moment où on s'endort l'armée vient nous réveiller pour fouiller la cellule, au 2ème jour on nous donne des menus, au 3ème un tract qui informe sur les conséquences de la grève (surdité, cécité), on nous inflige des droits communs qui mangent devant nous. Les grévistes de la faim à qui on inflige une intubation dans l'estomac pour y déverser du lait, un prisonnier a été intubé dans les poumons il est décédé.

La prison est une école révolutionnaire !

Certains prisonniers qui entrent en détention administrative sont mis en isolement total, sur un petit lit attaché au sol, salle de 2,3 m, porte blindée, une caméra surveillance, juste une petite bouteille d'eau sans sel.

Aujourd'hui les Palestiniens résistent, les enfants refusent de quitter Gaza, il y a la solidarité internationale. Mais les Israéliens n'auront pas la victoire, nous imposons la résistance face à une machine de destruction massive.

Il y a 75 ans on nous a dit que « *cette terre était sans peuple pour un peuple sans terre* ». Cette terre palestinienne vit à jamais depuis 75 ans. Nous sommes un peuple occupé par l'armée israélienne convoquée pour protéger les JO de Paris

La solution pour les Palestiniens ne peut être imposée par la force. Oslo a été une erreur ! La solution à 2 Etats n'a aucun avenir, le seul projet de résistance « **1 seul Etat laïque et démocratique** ». Il faut également le droit au retour pour les centaines de milliers de Palestiniens qui ont subi la Nakba – les Israéliens ont eux le droit « au retour » pas les Palestiniens

Il y a nécessité d'un embargo sur les armes, Israël est au-dessus du droit international

Je suis réfugié en France à 38 ans, déporté en France alors que je suis né en Palestine. Lorsque j'étais en prison, je n'ai jamais senti que la France me défendait. La France est complice, elle doit se détacher de la position des USA, retirer tous ses engagements

envers Israël, refuser l'alignement sur Biden (cite le refus de la France de s'engager dans le conflit contre l'Irak en 2002)

Renée Laurent